

Parrainée par
Reporters d'espoirs



H2O

L'association
Humane to Others
vous présente son nouveau projet:

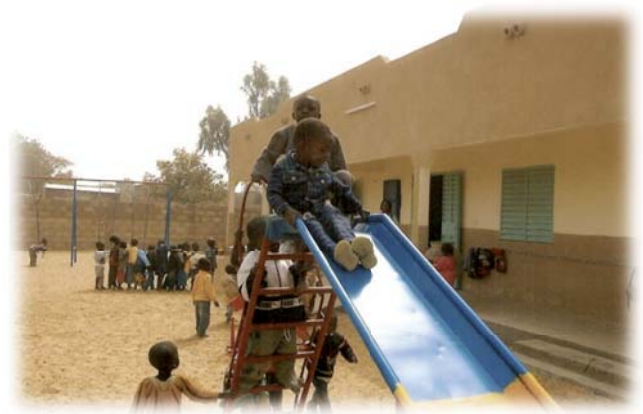
Construire une école supérieure polytechnique
au Burkina Faso:
combler un vide sur un rayon de plus de 200 km

L'association loi 1901 **Humane 2 Others** (H2O), reconnue **d'intérêt général**, a été créée en février 2008. Elle concrétise la **prise d'autonomie** d'un groupe de **jeunes** franciliens. Plusieurs projets ont déjà été menés. Au total, **100 000 €** ont été récoltés.

2005: Construction et financement d'une maison pour une famille en situation précaire en Roumanie.



2007: Construction et financement d'une école maternelle au Burkina Faso.



L'année dernière, nous avons financé et construit **une auberge** au Burkina Faso.

Les bénéfices engendrés permettent à une association locale, l'ADCV, d'**acquérir une indépendance financière** et ainsi d'investir dans de nouveaux projets de développement.

Elle peut ainsi s'engager dans le long terme et répondre par elle-même aux besoins locaux les plus urgents.



L'ADCV: Association pour le **D**éveloppement des **C**ommunautés **V**illageoises
Créée en 1997 et **reconnue** par l'administration burkinabé au niveau national, l'ADCV participe à la **lutte contre la pauvreté en milieu rural**.

Le Nouveau Projet

■ Un institut de qualité

La création d'une **école supérieure polytechnique privée** est une proposition de l'ADCV.

La récolte de **500,000 €** financera la construction des **infrastructures** (salles de classe, bâtiments administratifs, laboratoire et latrines extérieures), **du matériel** et du **terrain**.

L' école proposera **4 BTS techniques**: finance et comptabilité, management de projets, agriculture et travaux publics et **1 BEP** dessin en bâtiment. La formation aura lieu sur **2 ans** et se conclura par l'obtention d'un **diplôme reconnu par l'Etat**.

Précurseur, l'institut permettra de combler un vide au niveau de l'enseignement supérieur sur un rayon de plus de 200 km.

■ Un réel besoin

L'enseignement supérieur au Burkina Faso est un problème important. Le **manque d'infrastructures** mêlé à une **forte demande** ne permet pas à tous les étudiants désirant de suivre un cursus d'enseignement technique d'y accéder.

La création de l'école supérieure polytechnique dans la ville de **Fada N'Gourma** permettra aux élèves sortant du cycle secondaire des **régions de l'Est du Burkina Faso** et des **pays frontaliers** (Niamey au Niger, Natitingou au Bénin et Dapaong au Togo), d'accéder à un enseignement supérieur privé de formation technique.

L'intégralité des dons ira au financement de l'institut.

■ Un avenir prometteur

Cet institut privé représente un **réel espoir** d'avenir pour les futurs techniciens supérieurs.

Le savoir-faire acquis à l'issue de cette formation aussi bien pratique que théorique permettra aux étudiants **d'être rapidement employés** ou de **créer et gérer leurs propres affaires**.

« Le chemin importe peu la volonté d'y arriver suffit à tout. » (Albert Camus)

*Conscients de l'ampleur du projet, l'espoir qu'il constitue pour les jeunes de la région nous pousse à le mener à bien. Et c'est poussés par votre confiance que nous y parviendrons.
Nous croyons en ce projet, y croyez-vous?*

Charles, Chiara, Constance et Guillaume



« C'est une belle alliance que celle entre H2O et l'ADCV.

Les projets qui en découlent gagnent chaque année en ampleur et en mérite.

Le projet de l'école sera plus que bénéfique à une région dans le besoin et les ressources générées nous permettront de poursuivre notre programme de développement rural.

La route sera longue et les obstacles nombreux mais nous croyons en la conviction des jeunes de H2O. »

Ludovic Thiombiano, Directeur de l'ADCV

Vous informer

- Notre site internet : www.humane2others.com
- Notre adresse postale : **Humane to Others - 32, rue d'Orsel - 75018 Paris**
- Notre adresse électronique : contact@humane2others.com

Nous soutenir

- **Une aide financière**, avec un don qui offre droit à une déduction fiscale, H2O étant reconnue d'intérêt général.
La déduction est de **66% pour l'impôt sur le revenu, 75% pour l'ISF**, le tout dans la limite de **20% du revenu imposable**.
- **Une réservation**, pour assister aux **soirées** que nous organiserons. Plus de détails et votre achat de places sur notre site internet.
- **L'achat** de notre **T-shirt** ou d'une de **nos photos du Burkina Faso** prises lors de nos différents voyages (produits visibles sur notre site internet).
- **Une aide logistique**, en nous apportant **vos savoir-faire** pour animer la collecte de fonds (voir notre site internet).
- **La démultiplication**, en nous faisant **connaître auprès de vos proches**.